



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 Août 2023

Le vingt- huit août deux mil vingt-trois dans la salle de la Mairie de Beuzeville La Grenier, sous la présidence de Monsieur Gérard CAPOT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 09

Votants : 09

Procurations : 0

Convocation
22 Août 2023

Délibération Numéro

2023.28.08.03

Objet :

**BAUX
PROFESSIONNELS :**

MAISON MEDICALE
CABINET DE SOINS &
CABINET
PARAMEDICAL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217600907-20230828-2023280803-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/09/2023

Affichage : 04/08/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



BAUX PROFESSIONNELS

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de réaménagement du cabinet médical situé 62 Route de Mirville sont aujourd'hui terminés. Une partie de la salle d'attente a été modifiée afin de créer une nouvelle salle de consultation.

L'infirmière libérale occupant le cabinet situé 11 Route du Village pourra ainsi intégrer la maison médicale à compter du 15 septembre 2023.

Ainsi, son ancien cabinet, devenu vacant sera mis à disposition d'un psychologue à compter du 15 septembre 2023.

Monsieur le Maire présente les projets de baux professionnels et propose de fixer les montants des loyers comme suit :

Maison médicale : 62 Route de Mirville – 76210 Beuzeville La Grenier

Bail Mme Valérie LEFAY – Médecin généraliste : 600.00€ mensuels

Bail Mme Delphine ORANGE – Infirmière libérale : 300.00€ mensuels

Cabinet de soins & paramédical : 11 Rte du Village 76210 Beuzeville La Grenier

Bail M. Nicolas SILLIAU – psychologue : 250.00€ mensuels

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membre présents, (9 voix pour)

- Approuve les baux professionnels annexés à la délibération
- Autorise M. Paumelle, adjoint au Maire à signer les baux professionnels

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Gérard CAPOT

